



les Demeures  
de Marcelle

AGENCE IMMOBILIÈRE

# Barème des honoraires

## TRANSACTION

Nature des biens	Montant de la transaction (prix de vente des biens)	Honoraires TTC (en % du prix de vente)
Maisons & appartements	Jusqu'à 699 999 €	6 %
	De 700 000 € à 1 499 999 €	5 %
	Plus de 1 500 000 €	4 %
Parkings, garages, box	Jusqu'à 24 999 €	12 %
	Plus de 25 000 €	10 %
Fonds de commerce	Jusqu'à 499 999 €	12 %
	De 500 000 € à 999 999 €	7 %
	Plus de 1 000 000 €	6 %
Murs commerciaux		6 %

## LOCATION

<b>Locations d'habitation nus ou meublés</b> Visites, constitution de dossier, rédaction du bail Loi Alur État des lieux entrée/sortie Loi Alur		10 % TTC / m <sup>2</sup>  3 € TTC / m <sup>2</sup>
<b>Locaux commerciaux</b> Visites, constitution de dossier, rédaction du bail Loi Alur État des lieux Loi Alur		1 mois de loyer HC  3 € TTC / m <sup>2</sup>
<b>Locations saisonnières</b> Négociation État des lieux		30 % TTC du loyer  50 €
Gestion locative	Sur encaissements mensuels	8 %